

Tipaza, le 04/10/2023

R E F: AT/DO- TIP/SD-TECH / 349/2023.

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

SOUKHAL ALI

O B J E T : mise en demeure.

Entreprise : SOUKHAL ALI.

Adresse : Rue Keramouche Djilali Bourkika .

Marché à commande : N°15/2022.

Suite à votre absence injustifiée aux travaux de construction lignes d'abonnés FTTH en dépit de votre engagement, je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous invite à vous présenter au siège de la DOT TIPAZA dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de la réception de présente mise en demeure pour régularisation de votre situation.

Meilleures Salutations

Mr Hamzi Sayeh SAIDOUN  
Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Tipaza



15 OCT 2023

Tipaza, le 18/10/2022

[www.algerietelecom.dz](http://www.algerietelecom.dz)

Email : [contact@at.dz](mailto:contact@at.dz)